

VILLE PROPRE

Brigade Verte

Créée en 2016 dans le cadre du plan "Ville propre", la Brigade verte de Béthune assure des missions de propreté urbaine et peut notamment verbaliser les mauvais comportements.



© Ville de Béthune - Marc Vasseur

Créée en 2016 dans le cadre du plan "Ville propre" de Béthune, la brigade verte est composée de 4 agents. Ces agents ont pour mission principale de veiller à la propreté des rues et des trottoirs de Béthune.

Ils doivent donc lutter contre 3 phénomènes :

- > Les poubelles sorties en dehors des horaires de ramassage

Ce phénomène est particulièrement fréquent à Béthune. Il est dû au fait que de nombreuses maisons ont divisées en plusieurs appartements meublés, des immeubles donc dépourvus de local poubelles. Des sacs sont parfois abandonnés sur le trottoir 48 heures avant le passage du camion de ramassage.

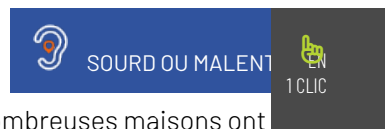
La brigade verte appose alors un autocollant pour avertir les contrevenants. Si un sac est de nouveau trouvé au même endroit, les agents de la brigade verte sont autorisés à ouvrir le sac pour trouver son propriétaire qui s'expose à une amende de 38 euros.

- > Les dépôts sauvages

Comme dans toutes les villes, des dépôts sauvages d'ordures en tout genre sont constatés à Béthune. La brigade verte a la mission de lutter contre ce phénomène, notamment en recherchant l'auteur du dépôt qui s'expose à des poursuites.

- > Les déjections canines sur la voie publique

Il est interdit d'abandonner une déjection canine sur la voie publique, sous peine d'amende. Des distributeurs de sacs en plastique sont notamment à la disposition des propriétaires de chiens.




| | | | | CONTACT | | | | |





SERVICES TECHNIQUES

448 rue du Quai de Bruay
62400 Béthune

 0321630000

 VOIR LA
FICHE